

---

# Cheminement progrès continu

## Programmes PACTE et DÉFIS

### Description de la classe

Le programme d'initiation à la vie sociale et professionnelle s'adresse à des élèves dont les caractéristiques au plan du développement cognitif nécessitent l'adaptation des programmes éducatifs réguliers. Il s'adresse également aux élèves dont les capacités fonctionnelles au plan de l'autonomie personnelle et sociale requièrent un besoin d'assistance ou d'entraînement.

### Principes

Pour y parvenir, le programme vise à :

- Stimuler le développement des apprentissages;
- Développer des comportements adaptés à différents contextes sociaux;
- Maximiser la participation à la vie de la communauté;
- Développer les connaissances et les attitudes essentielles à une conduite autonome;
- Permettre sa participation au marché du travail.

### Critères d'admission

Trois programmes sont offerts aux élèves selon leurs besoins spécifiques :

- Programmes d'études Adaptés avec Compétences Transférables Essentielles (PACTE) 13-15 ans;
- Programme Démarche Éducative Favorisant l'Intégration Sociale (DÉFIS) pour les 16-21 ans;
- Programme de développement pour les élèves présentant une déficience intellectuelle profonde.

### Structure et organisation du service

- Accompagnement d'éducateurs et de préposés;
- Conseiller pédagogique en adaptation scolaire (conseil)
- Les services complémentaires

### Les matières scolaires :

Ce programme est basé sur le développement de la compétence de base au quotidien (il n'y a donc pas de matières ciblées). Une attestation de persévérance peut être délivrée à la fin du programme.

---